



COMMUNE DE SAINT JEAN D'AULPS

Note de présentation brève et synthétique des budgets primitifs de l'année 2025

Le cadre général

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif.

La présente note répond à cette obligation pour la commune en apportant des informations complémentaires aux élus ainsi qu'aux administrés.

Le budget communal se compose de 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services communaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations patrimoniales telles que les achats de matériel, les constructions ou travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement permettent leur financement.

L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré après les subventions par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire prise par le Conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différences services communaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

La Commune de Saint Jean d'Aulps comporte 4 budgets :

- Le budget principal
- Le budget eau potable et assainissement collectif
- Le budget des remontées mécaniques
- Le budget pompes funèbres

Les élus, réunis en séance du Conseil municipal, votent donc 4 budgets primitifs.

Les budgets primitifs 2025 ont été votés par le Conseil municipal le 17 février 2025. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal de l'année 2025

RECETTES FONCTIONNEMENT	
002 - résultat fonctionnement reporté	539 959.56
70 - Produits services, domaine et ventes	293 140.00
73 - Impôts et taxes	166 200.00
731 - Fiscalité locale	2 176 096.00
74 - Dotations, subventions, participations	491 600.00
75 - Autres produits de gestion courante	160 000.00
77 - Produits spécifiques	1004.44
TOTAL	3 828 000.00

Budget eau et assainissement de l'année 2025

RECETTES FONCTIONNEMENT	
002 – excédent d'exploitation	65 686.06
042 - opérations d'ordre entre sections	205 000.00
70 - ventes de produits	880 800.00
76 - produits financiers	10,00
77 - produits exceptionnels	503.94
TOTAL	1 152 000.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70 - Ventes de produits	650.00
74 - Subvention d'exploitation	550 000.00
75 - Autres produits de gestion courante	127 200.00
042 - Opérations d'ordre entre section	255 000.00
76 - Produits financiers	10 300.00
TOTAL	943 150.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2025

FONCTIONNEMENT - RECETTES	
042 - Opération d'ordre entre section	34 492.08
70 - ventes de produits	758.54
TOTAL	32 250.62

Les recettes de fonctionnement listées ci-dessus sont votées par **chapitre**.

Chapitre 70 : les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les produits de services : cantine, garderie, eau potable, assainissement collectif, secours sur pistes, concessions au cimetière...

Chapitre 73 et 731 : Ce sont les recettes de fiscalité locale (ex : taxe foncière), l'attribution de compensation de la Communauté de Communes, le fond départemental DMTO, les taxes sur les pylônes et sur la consommation finale d'électricité....

Chapitre 74 : Il concerne les dotations de l'Etat dont la dotation globale de fonctionnement et de solidarité rurale, les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux et les subventions d'exploitation d'autres entités publiques.

Chapitre 75 : ce sont essentiellement les revenus des locations mobilières ou immobilières (patinoire, logements).

Chapitre 77 : ce sont des produits exceptionnels (ex : les mandats annulés sur exercice antérieur).

Chapitre 042 : il concerne notamment les amortissements.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal de l'année 2025

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	1 434 055.54
012 - Charges de personnel	717 000.00
014 - Atténuations de produits	80 600.00
65 - Autres charges de gestion courante	815 515.00
66 - Charges financières	84 000.00
67 - Charges spécifiques	2 000.00
042 - Opérations ordre entre section	53 000.00
68 - Dotations	2 250.00
023 - Virement à la section d'investissement	639 579.46
TOTAL	3 828 000.00

Budget eau et assainissement de l'année 2025

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	393 300.00
012 - Charges de personnel	100 000.00
014 - Atténuations de produits	100 000.00
042 - opérations d'ordre entre sections	406 600.00
65 - Autres charges de gestion courante	500.00

66 - charges financières	130 000.00
67 - Charges exceptionnelles	15 000.00
68 - dotations	6 600.00
TOTAL	1 152 000.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
002 – résultat exploitation reporté	71 137.63
011 - Charges à caractère général	217 212.37
66 - Charges financières	127 800.00
042 - Opérations d'ordre en sections	527 000.00
TOTAL	943 150.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2025

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
002 – résultat d'exploitation reporté	26 658.54
042 – Opération d'ordre entre section	8 592,08
TOTAL	32 250.62

Les dépenses de fonctionnement sont votées par **chapitre**.

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services communaux : eau, électricité, chauffage, carburant, fournitures techniques et administratives, frais d'affranchissement, téléphonie, assurance, maintenance, locations, impôts...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses liées au personnel communal (rémunérations, charges salariales et patronales, médecine du travail, caisses de retraite...)

Chapitre 014 : ce sont les recettes que la Commune a perçues et qu'elle doit redistribuée. Ex : Le FIPC assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus favorisés vers les plus défavorisés.

Chapitre 65 : ce chapitre regroupe les indemnités et cotisations des élus, leur formation, les subventions (associations, SDIS, CCAS, budget annexe...) et les contributions (ex : SYANE).

Chapitre 66 : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : ce chapitre comprend les charges exceptionnelles.

Chapitre 042 : il concerne notamment les amortissements.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Budget principal de l'année 2025

RECETTES INVESTISSEMENT	
021 - Virement de la section fonctionnement	639 579.46
024 – produits de cession	255 000.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	420 500.41
1321 - Sub Etat - prog 158	8 000.00
1323 - Sub Département - prog 158	28 000.00
1322 - Sub Région - prog 160	8 150.00
16 - emprunts	7 000.00
040 - Opérations d'ordre entre sections	53 000,00
041 - Opérations patrimoniales - prog 165	286 730,13
TOTAL	1 705 960.00

Budget eau et assainissement de l'année 2025

RECETTES INVESTISSEMENT	
001-Excédent d'investissement	357 922.49
040 - Opérations d'ordre entre sections	406 600.00
1313 – subvention – prog 98	44 000.00
1313 - subventions – prog 99	61 477.51
TOTAL	870 000.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001- excédent d'investissement	312 578.92
040 - Opérations d'ordre entre section	527 000.00
27 – Autres immobilisations financières	59 100.00
1313 - Sub département - prog 136	84 021.08
1314 - sub équipement Commune	250 000,00
TOTAL	1 232 700.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2025

INVESTISSEMENT - RECETTES	
040 – Opération d'ordre entre section	8 592,08
16 – Emprunts et dettes assimilées	34 492.08
TOTAL	43 084.16

Les recettes d'investissement sont votées par **chapitre**.

Chapitre 024 : ce sont les recettes liées à la cession de biens communaux.

Chapitre 10 : ce chapitre regroupe les recettes liées à la taxe d'aménagement, au FCTVA, fonds de compensation de la TVA et les excédents de fonctionnement capitalisé.

Chapitre 13 : ce sont les subventions liées aux projets d'investissements que la Commune perçoit de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau...

Chapitre 16 : ce sont les emprunts que le budget perçoit.

Chapitres 040 : il concerne notamment les amortissements.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont votées par **opération**.

Budget principal de l'année 2025

DEPENSES INVESTISSEMENT	
001 - Déficit de la section d'invest	341 489.46
10 - dotations, fonds divers et réserves	27 255.41
16 - Emprunts et dettes assimilés	320 000.00
21351 – réaménagement Mairie II – prog 158	10 000.00
21351 – Réaménagement Médiathèque – prog 174	20 500.00
21351 - Réaménagement de la mairie - prog 158	41 000.00
21534 - Enfouissement Jourdil - prog 165	19 245.00
21534 - enfouissement ligne HT - prog 154	44 000.00
2188 - matériel roulant - prog 20	6 050.00
2188 - Illuminations - prog 128	10 000.00
21838 - Matériel informatique mairie - prog 158	1 050.00
21831 – Matériel informatique école – prog 170	15 000.00
2313 - Immobilisations en cours - prog 170	10 000.00
27 - Autres immobilisations financières	300 600.00
204- Subvention d'équipement	253 040.00
041 - Opération patrimoniale - prog 165	286 730,13
TOTAL	1 705 960.00

Budget eau et assainissement de l'année 2025

DEPENSES INVESTISSEMENT	
040 - Opérations d'ordre entre sections	205 000.00
16 - Emprunts	200 000.00
21531 – réseaux adduction eau – prog 97	22 000.00

2315 - Immo en cours - prog 89	120 050.00
2315 - Immo en cours - prog 98	33 450.00
2315 - Immo en cours - prog 99	289 500.00
TOTAL	870 000.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
2183 – Bornes auto - prog 125	21 500.00
2315 - Immo en cours - prog 140	332 000.00
2315 - Immo en cours - prog 141	248 200.00
2315 - Immo en cours - prog 136	36 000.00
16 - Empruntes et dettes assimilés	340 000.00
040 - Opérations d'ordre entre section	255 000.00
TOTAL	1 232 700.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2025

INVESTISSEMENT - DEPENSES	
001 – Solde exécution section invt reporté	8 592,08
040 – Opération d'ordre entre section	34 492.08
TOTAL	43 084.16

Chapitre 21 et 23 : ils regroupent les travaux et investissements que la Commune a prévu pour l'année 2025. Ils sont votés par opération.

Chapitre 16 : ce chapitre comprend les remboursements du capital de la dette.

Chapitres 040 : il concerne notamment les amortissements.

Chapitre 10 : il concerne le reversement de la taxe d'aménagement (TAM) à la Communauté de Communes et les éventuelles annulations de TAM dès lors que les projets immobiliers ne se réalisent pas.